



ÉDITO

PAR JEAN-MARIE BARILLERE,
PRÉSIDENT DU CNIV

Cette année encore, le Salon de l'agriculture a été un grand moment pour notre filière.

Parce qu'en une semaine, nous avons pu rencontrer les responsables politiques au plus haut niveau de l'État français, ainsi que des élus européens. Durant ces entretiens, nous avons répété à tous la même chose : que notre filière est leader mondial et qu'elle entend bien le rester, mais que, pour cela, nous avons besoin de soutiens politiques.

A l'export, voie désormais incontournable, nous devons pouvoir accéder aux marchés de la même manière que nos concurrents.

Faut-il rappeler, par exemple, que les vins chiliens entrent en Chine sans payer aucune taxe, contrairement aux vins européens ? Mais comment exporter si, au plan intérieur, nous sommes considérés comme une drogue ? Là encore, notre position est claire : nous ne demandons pas l'abrogation de la loi Evin, mais le retour à son esprit original, à savoir, la lutte contre les excès.

D'une manière plus générale, nous souhaitons que l'État nous envisage comme de vrais partenaires. Le projet de lutte contre les maladies du dépérissement que nous construisons avec FranceAgriMer est à cet égard exemplaire. Aucun de nos interlocuteurs ne nous a contredit. La plupart a dégusté et apprécié nos produits.

Mais après les paroles, nous attendons des actes et nous restons mobilisés.

L'ACTUALITÉ DU CNIV

UN PAVILLON AUX NOUVEAUTÉS PLÉBISCITÉES !

Plus grand, mieux situé, le Pavillon des vins version 2015 a parfaitement expliqué le vin au grand public par une approche ludique.



RECONNAÎTRE LES ARÔMES
DU VIN ...



ET LES COULEURS DU ROSÉ



TOUT SAVOIR SUR LE CYCLE
VÉGÉTATIF DE LA VIGNE



FAIRE LE TOUR DE FRANCE
À VÉLO



MIEUX CONNAÎTRE
LA DISTILLATION



DU RAISIN AU VIN
EN IMAGES



Aidez-nous à rester leaders mondiaux !

Le message délivré aux responsables politiques français peut se résumer simplement : la Loi Evin doit être clarifiée dans le sens de son esprit original. Des actions structurantes de promotion doivent être menées afin que nos vins bénéficient de la « valeur ajoutée France » partout dans le monde. L'État doit intervenir en soutien des interprofessions, sur le plan politique, en aidant à lutter contre « les passagers clandestins », qui bénéficient des actions sans participer à leur financement, et sur le plan pratique, en facilitant l'extension des accords interprofessionnels.



François HOLLANDE
président de la République



MANUEL VALLS
Premier ministre



NICOLAS SARKOZY,
ancien président de la République,
président de l'UMP



CLAUDE BARTOLONE
président de l'Assemblée nationale



STÉPHANE LE FOLL
ministre de l'Agriculture



**NAJAT VALLAUD-
BELKACEM**
ministre de l'Éducation nationale



CAROLE DELGA
secrétaire d'État chargée du
Commerce, de l'Artisanat, de la
Consommation et de l'Économie
sociale et solidaire



MATTHIAS FEKL
secrétaire d'État chargé du
Commerce extérieur et de la
Promotion du tourisme



FRANÇOIS BROTTES
député de l'Isère et président de
la commission économique de
l'Assemblée nationale



JEAN-CLAUDE LENOIR,
sénateur de l'Orne
et président de la commission
économique du Sénat (à droite),
MARTIAL BOURQUIN,
sénateur du Doubs (à gauche)



BRIGITTE ALLAIN,
députée de Dordogne
(à gauche sur la photo)



DOMINIQUE BUSSEREAU,
député de Charente-Maritime
et ancien ministre de l'Agriculture



FRANÇOIS FILLON
député de Paris,
ancien Premier ministre



HERVÉ GAYMARD,
député de Savoie,
ancien ministre de l'Agriculture



BRUNO LE MAIRE
député de l'Eure,
ancien ministre de l'Agriculture

Aidez-nous à rester leaders mondiaux !

(suite)

Testez vos connaissances !

Vous croyez bien connaître les chiffres-clés de la filière. Vérifiez que vous êtes à jour avec les données les plus récentes synthétisées par le CNIV.



BERNARD PERRUT,
député du Rhône
(à gauche sur la photo)



CATHERINE QUÉRÉ,
députée de Charente-Maritime,
présidente du groupe d'études
viticulture à l'Assemblée nationale



FRANÇOIS PATRIAT,
sénateur de Côte-d'Or,
ancien ministre de l'Agriculture



ALAIN JUPPÉ,
maire de Bordeaux,
ancien Premier ministre



MARINE LE PEN,
présidente du Front National



DAMIEN ALARY,
président du Conseil régional de
Languedoc-Roussillon



JEAN-PAUL DELEVOYE,
président du Conseil économique
et social



XAVIER BEULIN,
président de la FNSEA

❶ La filière viticole française est présente sur 760 000 ha, dans 66 départements et 17 régions. Mais combien représente-t-elle au niveau mondial ?

- 5% 10% 15%

❷ Qui est le premier producteur de vin au monde ?

- L'Espagne L'Italie La France

❸ Quelle est la part de vin français produit sous indication géographique (AOC + IGP) ?

- 75% 60% 50%

❹ La consommation française diminue. Mais, la France reste le deuxième marché au monde, avec 28 Mhl, derrière les Etats-Unis. Pour les vins et spiritueux français, le marché intérieur représente toujours un débouché de :

- 80% 60% 40%

❺ Quel est le premier marché export pour les vins et spiritueux français, en valeur ?

- Chine Etats-Unis Royaume-Uni

❻ Combien d'emplois représente la filière viticole sur le territoire français ?

- 300 000 500 000 800 000

❼ Avec plus de 80 millions de touristes, la France est la première destination au monde. Mais combien compte-t-elle d'œnotouristes ?

- 1 million 5 millions 10 millions

(Voir réponses au dos)



Testez vos connaissances : vérifiez avec les réponses

2 La France demeure le **premier pays** producteur de vin au monde, aux côtés de l'Italie et devant l'Espagne. La moyenne quinquennale de la production française atteint 54 Mhl entre 2009 et 2013, soit 16 % de la production mondiale.



3 Les indications géographiques constituent **75 % de la production**. Les AOC représentent en volume 47 % des vins français et les IGP (protégées) 28 %. 25 % restants sont composés par les vins sans IG à 8 % et par les spiritueux de vins à 17 %. La France compte 308 AOC viticoles et 74 IGP. La production viticole est le premier secteur agricole en valeur : la viticulture représente en France, plus de 15 % de la valeur de la production agricole pour seulement 3% des surfaces agricoles utilisées.



4 Le marché français représente un **débouché de 60 %** en volume. Pour les seuls vins tranquilles, sur dix bouteilles consommées en France, cinq seront commercialisées en grande distribution, trois seront dégustées au restaurant, une sera vendue au domaine viticole et une par un caviste.



5 Les **Etats-Unis** sont le premier marché export pour la France. La France est le premier exportateur mondial de vin en valeur, loin devant l'Italie. Les exportations françaises de vins et spiritueux génèrent en 2014 près de 10,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Cela représente 2,3 milliards de bouteilles, exportées dans plus de 200 pays.



6 Près de **800 000** emplois non délocalisables directs et indirects, sont générés par la filière : 142 000 viticulteurs, 36 000 collaborateurs du négoce et près de 380 000 emplois indirects (circuits de distribution inclus).



7 10 millions de visiteurs par an sont accueillis par les 10 000 caves touristiques. 39% des œnotouristes viennent de l'étranger. Une activité qui participe au dynamisme des zones rurales. 36 destinations sont labellisées « Vignobles et découvertes ».



Les interprofessions et l'Europe

Conclure des accords commerciaux avec les grandes zones export, pour assurer les mêmes accès aux marchés qu'aux vins de nos concurrents... sans rien lâcher sur la protection des IG : c'est le message que les interprofessions ont délivré aux responsables politiques européens.



PHIL HOGAN, commissaire européen à l'agriculture, est accueilli par JEAN-MARIE BARILLERE, président du CNIV et JÉRÔME DESPEY, président du conseil spécialisé vin de FranceAgriMer



ERIC ANDRIEU, député européen, vice-président de la commission agriculture du PE



MICHEL DANTIN, député européen



FRANÇOISE GROSSETÊTE, députée européenne

Et au-delà ...



MOUNIR FAKHRI ABDEL NOUR, ministre égyptien du commerce et de l'industrie



ZHAI JUN, ambassadeur de Chine en France



DAVIT DAVITASHVILI, vice-ministre géorgien de l'agriculture (3^e à gauche) et OLEKSANDR SEN, vice-ministre ukrainien de l'agriculture (5^e à gauche)

Les enjeux de l'œnotourisme présentés aux Ministres

La journée du jeudi 26 février a été dédiée à l'œnotourisme et aux problématiques d'accès au marché, avec la venue sur le Pavillon des vins de Matthias Fekl, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur et de la promotion du tourisme, accompagné de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture.

Afin de montrer la diversité de l'œnotourisme et de ses enjeux, Michel Bernard avait choisi de présenter **quatre initiatives** de tailles et d'ambitions différentes, mais ayant toutes **une valeur d'exemple**.

Ce sont les auteurs de ces réalisations qui ont effectué la présentation devant les deux ministres :

- **le Hameau Dubœuf**, avec Franck Dubœuf pour le négoce,
- **la Cité des civilisations du vin de Bordeaux**, par Philippe Massol,
- **le Domaine Notre-Dame-de-Cousignac** avec Raphaël Pommier, en Vallée du Rhône, pour une réalisation individuelle
- **le Domaine Bersan** avec Jean-François Bersan, pour son engagement dans la destination « Vignobles et découvertes » du Grand Auxerrois.

Ces échanges entrent dans la mission du **Pôle d'excellence œnotourisme**. Créé en juin 2014 par Laurent Fabius et confié à la responsabilité de Michel Bernard, le Pôle devra proposer une **feuille de route** aux pouvoirs publics en matière de formation des producteurs, mise en réseau des acteurs, structuration de l'offre et organisation de la promotion. Cette feuille de route sera issue d'une phase préalable de consultation et d'animation.

L'ACCENT SUR LA FORMATION

Pour Michel Bernard, l'accent doit être mis sur **la formation et l'information des petites structures**, les grandes maisons pouvant plus facilement posséder ou accéder à ce savoir. Ce travail de formation doit être assuré par les institutions du tourisme, avec les institutions viticoles : « Le but n'est pas d'apprendre aux touristes à faire du vin, mais d'apprendre aux vignerons à faire du tourisme ». Ce

service pourrait être proposé et **financé au sein des organisations viticoles**, les interprofessions paraissant adaptées, compte tenu de leur rôle reconnu en matière économique et de leur caractère regroupant toutes les familles.

UN EFFORT FINANCIER À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

« Ainsi, l'œnotourisme peut être un atout pour la viticulture. Pour qu'il devienne un atout pour le tourisme et l'économie des territoires, il est nécessaire de constituer de **vrais réseaux**. C'est tout le principe des **labels Vignobles et découvertes**, créés et développés par Atout France.

Encore faut-il le faire savoir... Actuellement, au sein d'Atout France, le **cluster œnotourisme** assure cette tâche, avec un budget où le cofinancement a une large place : Atout France / institutions du tourisme / interprofessions viticoles et FranceAgriMer. Mais ce budget **mériterait d'être augmenté**. A ce jour (600 000 € mais avec une forte menace de réduction de moitié en 2016), il n'est pas à la hauteur des ambitions ni de l'intérêt économique que l'on peut attendre de l'œnotourisme pour la viticulture et ses territoires.

Plus que jamais, la formule de Cicéron : *docere, delectare, movere* ⁽¹⁾, doit nous servir pour convaincre les différentes institutions d'accepter de consacrer à l'œnotourisme **un effort financier** correspondant aux ambitions affichées par chacun. » ■

⁽¹⁾ Persuader, plaire, émouvoir



QUATRE ACTEURS DE L'ŒNOTOURISME ONT PRÉSENTÉ LEURS RÉALISATIONS AYANT VALEUR D'EXEMPLE AUX DEUX MINISTRES. (DE GAUCHE À DROITE) STÉPHANE LE FOLL, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET MATTHIAS FEKL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU COMMERCE EXTÉRIEUR ET AU TOURISME, MICHEL BERNARD, FRANCK DUBOEUF, RAPHAËL POMMIER, PHILIPPE MASSOL, JEAN-FRANÇOIS BERSAN.